

ATTESTATION D'ASSURANCE**RESPONSABILITE CIVILE**

Nous soussignés, GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne, 50 rue de Saint Cyr 69251 LYON Cedex 09, attestons que :

**LA BOITE A ESSAIS
130 CHEMIN DU PIGNET
LE PLANTEAU
38160 CHATTE**

Est titulaire auprès de notre Mutuelle d'un contrat de Responsabilité Civile Cohésion référencé sous le N° **41674946R0001 01**

Ce contrat garantit les conséquences financières de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers et résultant de ses activités mentionnées au contrat.

- **Activité principale : Formation**
- **Activités exercées : COUVEUSE D'ENTREPRISES: FORMER ET ACCOMPAGNER DES PORTEURS DE PROJETS POUR FAVORISER LA CREATION, L'INSTALLATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES AGRI-RURALES (MARAICHAGE, PETITS FRUITS, PETITS ELEVAGES, APICULTURE, SERVICES, ARTISANAT)**

Cette attestation est délivrée pour Madame Locatelli Dorothée : Production de produits à base de noix et située 160B Allée des Cassières 38840 Saint Hilaire du Rosier

La présente attestation est valable du **1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016**, et ne saurait engager GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne en dehors des termes limites et franchises précisés par les conditions générales et les conditions particulières du contrat auquel elle se réfère.

Etablie à Lyon, le 12/01/2016



Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de St Cyr - 69009 LYON

Assie... Gratier
...ial Collectivités

Garanties souscrites

Responsabilité civile vie associative	OUI
<i>Extensions</i>	
RC ORGANISATEUR MANIFESTATIONS + 500 pers.	NON
RC MANIFESTATION AERIENNE	NON
RC MANIF.VTM	NON
RC MANIFESTATION SPORTIVE	NON
BANQUETS DE + 300 COUVERTS	NON
FEUX D'ARTIFICES	NON
SERVICE D'ORDRE MILITAIRE, MOTORISE	NON
RC LOCATION TEMPORAIRE DE SALLE	NON

RESPONSABILITE CIVILE ASSOCIATIVE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	15.000.000 € (*)	
<i>Sous réserve des sous limites suivantes :</i>		
- Dommages d'intoxication alimentaire	5.411.600 €	SANS
- Dommages matériels	2.705.800 €	€274
* responsabilité objets et animaux confiés	67.645 €	€274
* responsabilité immeubles confiés	1.352.900 €	€274
- Dommages immatériels consécutifs	1.352.900 €	€274
- Faute inexcusable	3.000.000 € (*)	SANS
- Vol du fait des préposés	20.294 €	€274
- Défense	20.294 €	SANS

RC Activités Etudes Conseils prestations intellectuelles	OUI
Budget	70000 €
Conseil Juridique	NON

RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITE D'ETUDES, DE CONSEILS ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	500.000 € (*)	
Dont		
- Dommages matériels et immatériels	338.225 €	SANS
- Pertes destruction de pièces ou de documents confiés	67.645 €	€274

RC Activités enseignement et formation	OUI
Budget	70000 €
Dommages aux biens du maître de stage	OUI
Dommages aux VTM du maître stage	OUI

RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	8.000.000 € (*)	
Dont		
- Dommages matériels et immatériels	2.705.800 €	SANS
- Dommages immatériels non consécutifs	676.450 €	SANS
- Pertes destruction de pièces ou de documents confiés	67.645 €	€274

EXTENSION DOMMAGES AUX BIENS DU MAITRE DE STAGE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus (matériels et immatériels)	150.000 € (*)	€274
-		
- Dommages immatériels consécutifs	13.529 €	€274

EXTENSION USAGE DES VEHICULES DU MAITRE DE STAGE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus (matériels et immatériels) <i>Sous réserve des sous limites suivantes :</i>	150.000 € (*)	€274
- Dommages immatériels consécutifs	13.529 €	€274

RC après Travaux ou Livraison Montant des travaux ou des produits	OUI 100000 €
--	-----------------

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE PRODUITS OU ACHEVEMENT DE TRAVAUX		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	1.500.000 € (*)	SANS
<i>Dont:</i>		
- Dommages immatériels non consécutifs	675.450 €	SANS
- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés	67.545 €	€274

RC Dirigeants sociaux Capitaux souscrits Nombre de dirigeants	OUI 40000 € 15
---	----------------------

RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	40 000 € (*)	SANS
<i>Dont:</i>		
- Frais de défense (honoraires d'enquête, d'instruction, d'expertise ou d'avocat et frais de procès)	27.058 €	SANS

(*) Montants non indexés

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés, GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne, 50 rue de Saint Cyr 69251 LYON Cedex 09, attestons que :

**LA BOITE A ESSAIS
130 CHEMIN DU PIGNET
LE PLANTEAU
38160 CHATTE**

Est titulaire auprès de notre Mutuelle d'un contrat de Responsabilité Civile Cohésion référencé sous le N° **41674946R0001 01**

Ce contrat garantit les conséquences financières de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers et résultant de ses activités mentionnées au contrat.

- **Activité principale : Formation**
- **Activités exercées : COUVEUSE D'ENTREPRISES: FORMER ET ACCOMPAGNER DES PORTEURS DE PROJETS POUR FAVORISER LA CREATION, L'INSTALLATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES AGRI-RURALES (MARAICHAGE, PETITS FRUITS, PETITS ELEVAGES, APICULTURE, SERVICES, ARTISANAT)**

Cette attestation est délivrée pour Madame Ribeiro Stéphanie : Assistance administrative aux professionnels et particuliers et situé 485 Chemin du Fournel 38840 Saint LATTIER

La présente attestation est valable du **1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016**, et ne saurait engager GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne en dehors des termes limites et franchises précisés par les conditions générales et les conditions particulières du contrat auquel elle se réfère.

Etablie à Lyon, le 12/01/2016

Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de Saint-Cyr - 69009 LYON

Michel Gratier
Assistant Commercial Collectivités

- Page 1/4

Garanties souscrites

Responsabilité civile vie associative	OUI
<i>Extensions</i>	
RC ORGANISATEUR MANIFESTATIONS + 500 pers.	NON
RC MANIFESTATION AERIENNE	NON
RC MANIF.VTM	NON
RC MANIFESTATION SPORTIVE	NON
BANQUETS DE + 300 COUVERTS	NON
FEUX D'ARTIFICES	NON
SERVICE D'ORDRE MILITAIRE, MOTORISE	NON
RC LOCATION TEMPORAIRE DE SALLE	NON

RESPONSABILITE CIVILE ASSOCIATIVE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	15.000.000 € (*)	
<i>Sous réserve des sous limites suivantes :</i>		
- Dommages d'intoxication alimentaire	5.411.600 €	SANS
- Dommages matériels	2.705.800 €	€274
* responsabilité objets et animaux confiés	67.645 €	€274
* responsabilité immeubles confiés	1.352.900 €	€274
- Dommages immatériels consécutifs	1.352.900 €	€274
- Faute inexcusable	3.000.000 € (*)	SANS
- Vol du fait des préposés	20.294 €	€274
- Défense	20.294 €	SANS

RC Activités Etudes Conseils prestations intellectuelles	OUI
Budget	70000 €
Conseil Juridique	NON

RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITE D'ETUDES, DE CONSEILS ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	500.000 € (*)	
Dont		
- Dommages matériels et immatériels	338.225 €	SANS
- Pertes destruction de pièces ou de documents confiés	67.645 €	€274

RC Activités enseignement et formation	OUI
Budget	70000 €
Dommages aux biens du maître de stage	OUI
Dommages aux VTM du maître stage	OUI

RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	8.000.000 € (*)	
Dont		
- Dommages matériels et immatériels	2.705.800 €	SANS
- Dommages immatériels non consécutifs	676.450 €	SANS
- Pertes destruction de pièces ou de documents confiés	67.645 €	€274

EXTENSION DOMMAGES AUX BIENS DU MAITRE DE STAGE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus (matériels et immatériels)	150.000 € (*)	€274
-		
- Dommages immatériels consécutifs	13.529 €	€274

EXTENSION USAGE DES VEHICULES DU MAITRE DE STAGE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus (matériels et immatériels) <i>Sous réserve des sous limites suivantes :</i>	150.000 € (*)	€274
- Dommages immatériels consécutifs	13.529 €	€274

RC après Travaux ou Livraison	OUI
Montant des travaux ou des produits	100000 €

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE PRODUITS OU ACHEVEMENT DE TRAVAUX		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	1.500.000 € (*)	SANS
<i>Dont:</i>		
- Dommages immatériels non consécutifs	675.450 €	SANS
- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés	67.545 €	€274

RC Dirigeants sociaux	OUI
Capitaux souscrits	40000 €
Nombre de dirigeants	15

RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	40 000 € (*)	SANS
<i>Dont:</i>		
- Frais de défense (honoraires d'enquête, d'instruction, d'expertise ou d'avocat et frais de procès)	27.058 €	SANS

(*) Montants non indexés

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés, GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne, 50 rue de Saint Cyr 69251 LYON Cedex 09, attestons que :

**LA BOITE A ESSAIS
130 CHEMIN DU PIGNET
LE PLANTEAU
38160 CHATTE**

Est titulaire auprès de notre Mutuelle d'un contrat de Responsabilité Civile Cohésion référencé sous le N° **41674946R0001 01**

Ce contrat garantit les conséquences financières de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers et résultant de ses activités mentionnées au contrat.

- **Activité principale : Formation**
- **Activités exercées : COUVEUSE D'ENTREPRISES: FORMER ET ACCOMPAGNER DES PORTEURS DE PROJETS POUR FAVORISER LA CREATION, L'INSTALLATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES AGRI-RURALES (MARAICHAGE, PETITS FRUITS, PETITS ELEVAGES, APICULTURE, SERVICES, ARTISANAT)**

Cette attestation est délivrée pour Madame Jaroso Marina : Production et transformation de plantes aromatiques et petits fruits Quartier de La Briquetière 38210 La Rivière

La présente attestation est valable du **1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016**, et ne saurait engager GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne en dehors des termes limites et franchises précisés par les conditions générales et les conditions particulières du contrat auquel elle se réfère.

Etablie à Lyon, le 12/01/2016


Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de St Cyr - 69009 LYON
Michel Gratier
Assistant Commercial Collectivités

Garanties souscrites

Responsabilité civile vie associative	OUI
<i>Extensions</i>	
RC ORGANISATEUR MANIFESTATIONS + 500 pers.	NON
RC MANIFESTATION AERIENNE	NON
RC MANIF.VTM	NON
RC MANIFESTATION SPORTIVE	NON
BANQUETS DE + 300 COUVERTS	NON
FEUX D'ARTIFICES	NON
SERVICE D'ORDRE MILITAIRE, MOTORISE	NON
RC LOCATION TEMPORAIRE DE SALLE	NON

RESPONSABILITE CIVILE ASSOCIATIVE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	15.000.000 € (*)	
<i>Sous réserve des sous limites suivantes :</i>		
- Dommages d'intoxication alimentaire	5.411.600 €	SANS
- Dommages matériels	2.705.800 €	€274
* responsabilité objets et animaux confiés	67.645 €	€274
* responsabilité immeubles confiés	1.352.900 €	€274
- Dommages immatériels consécutifs	1.352.900 €	€274
- Faute inexcusable	3.000.000 € (*)	SANS
- Vol du fait des préposés	20.294 €	€274
- Défense	20.294 €	SANS

RC Activités Etudes Conseils prestations intellectuelles	OUI
Budget	70000 €
Conseil Juridique	NON

RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITE D'ETUDES, DE CONSEILS ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	500.000 € (*)	
Dont		
- Dommages matériels et immatériels	338.225 €	SANS
- Pertes destruction de pièces ou de documents confiés	67.645 €	€274

RC Activités enseignement et formation	OUI
Budget	70000 €
Dommages aux biens du maître de stage	OUI
Dommages aux VTM du maître stage	OUI

RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	8.000.000 € (*)	
Dont		
- Dommages matériels et immatériels	2.705.800 €	SANS
- Dommages immatériels non consécutifs	676.450 €	SANS
- Pertes destruction de pièces ou de documents confiés	67.645 €	€274

EXTENSION DOMMAGES AUX BIENS DU MAITRE DE STAGE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus (matériels et immatériels)	150.000 € (*)	€274
-		
- Dommages immatériels consécutifs	13.529 €	€274

EXTENSION USAGE DES VEHICULES DU MAITRE DE STAGE		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus (matériels et immatériels) <i>Sous réserve des sous limites suivantes :</i>	150.000 € (*)	€274
- Dommages immatériels consécutifs	13.529 €	€274

RC après Travaux ou Livraison Montant des travaux ou des produits	OUI 100000 €
--	-----------------

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE PRODUITS OU ACHEVEMENT DE TRAVAUX		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	1.500.000 € (*)	SANS
<i>Dont:</i>		
- Dommages immatériels non consécutifs	675.450 €	SANS
- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés	67.545 €	€274

RC Dirigeants sociaux Capitaux souscrits Nombre de dirigeants	OUI 40000 € 15
---	----------------------

RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS		
GARANTIES	CAPITAUX par sinistre et par an	FRANCHISES
Tous dommages confondus	40 000 € (*)	SANS
<i>Dont:</i>		
- Frais de défense (honoraires d'enquête, d'instruction, d'expertise ou d'avocat et frais de procès)	27.058 €	SANS

(*) Montants non indexés